



Entretien avec Mounir Mahjoubi, nouveau Président du Conseil National du Numérique

La France est en retard en matière de numérisation de ses PME, vous en faites une de vos priorités. Pour vous quelle est l'urgence ? Quelle solution prônez-vous ?

Effectivement, on constate un retard des PME françaises, notamment sur un facteur clef de croissance pour les entreprises : la présence en ligne.

Ce retard peut être observé en comparaison avec les grandes entreprises, mais également au niveau européen.

Ainsi, 66,1 % des PME françaises, hors MIC, possèdent un site internet contre 95,1 % des PME finlandaises, ou 80,3 % des PME anglaises.

Ce retard peut ainsi entamer la compétitivité des PME françaises.

Ce risque crée bien une véritable urgence :

Les PME françaises sont des acteurs essentiels de notre économie, puisqu'elles totalisent 48 % du total de l'emploi salarié et plus d'un tiers du chiffre d'affaire total des entreprises françaises.

« Nous allons réorienter l'action du CNN vers des recommandations plus opérationnelles »

Écrit par Administrator

Mercredi, 13 Avril 2016 09:29 - Mis à jour Mercredi, 13 Avril 2016 09:33

Prendre du retard dans leur numérisation, c'est potentiellement prendre le risque de passer à côté d'un puissant levier de création de valeur et d'emplois.

Conscient de cette urgence, le gouvernement a saisi, le 22 mars, le Conseil National du Numérique, afin d'élaborer, en lien avec la DGE, et de nombreux acteurs partenaires, un plan d'action national pour la transition numérique des PME.

Les premiers résultats de notre réflexion doivent être transmis en juin 2016, les résultats définitifs sont attendus pour octobre 2016.

Pour moi, l'urgence est donc de rapidement mettre en place une enquête de terrain afin de déterminer concrètement :

comment la numérisation des PME peut, selon elles, aider à leur développement, quels sont les obstacles qu'elles rencontrent au quotidien sur ces points, afin de proposer ensuite un plan d'action le plus impactant possible.

A ce stade, nous n'avons donc pas de solution arrêtée, puisque nous souhaitons partir des besoins identifiés avec les PME, et co-construire des réponses avec les acteurs qui les accompagnent.

Par ailleurs, nous allons également étudier les dispositifs étrangers qui ont pu prouver leur efficacité pour solutionner des problèmes similaires, à l'instar des ICT innovation vouchers de la Commission Européenne.

**Votre deuxième chantier prioritaire est la transformation numérique des universités.
Qu'allez-vous proposer ?**

Écrit par Administrator

Mercredi, 13 Avril 2016 09:29 - Mis à jour Mercredi, 13 Avril 2016 09:33

Effectivement, le Conseil National du Numérique a été saisi pour avis par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations de la stratégie nationale pour l'enseignement supérieur.

Notre démarche propose de rénover les outils et les formes du dialogue stratégique entre le Ministère et les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, afin de faciliter la transition numérique.

Notre proposition est innovante à deux égards : elle fournit des outils de terrain, directement opérationnels (mise à disposition de ressources pour aider à la conception d'une stratégie numérique), avec une forte dimension contributive, horizontale (le kit est un outil vivant appelé à être challengé, enrichi, complété).

L'urgence est de déployer une vraie politique sur les données éducatives (pour développer le digital learning, nourrir une réflexion éthique sur l'utilisation des données des étudiants...), en lien avec nos interrogations sur la souveraineté numérique.

Vous souhaitez réorienter l'action du Conseil national du numérique, notamment en cessant de publier des rapports puisque la plupart des sujets ont déjà été couverts. Quel a été l'impact des rapports publiés par votre conseil ? Comment allez-vous vous répartir le travail avec l'Agence du numérique si vous vous orientez comme elle vers des actions plus concrètes ?

Au delà de la publication de rapports, il est effectivement important de s'assurer de leur impact.

Concrètement, ce changement d'orientation de notre action passe principalement par une redéfinition des destinataires de nos travaux.

Le Conseil National du Numérique n'écrira plus nécessairement des rapports pour les ministres, afin, par exemple, qu'ils fassent une Loi qui fixe le cadre, mais s'attachera à produire des documents pour les acteurs directement en charge de l'implémentation sur le terrain. Dans le

« Nous allons réorienter l'action du CNN vers des recommandations plus opérationnelles »

Écrit par Administrator

Mercredi, 13 Avril 2016 09:29 - Mis à jour Mercredi, 13 Avril 2016 09:33

cadre de la saisine du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche par exemple, nous avons développé des outils directement à destination des Universités.

A travers ce changement de destinataires, le Conseil assigne désormais un double objectif à ses livrables : utilité et opérativité.

A ce titre, il n'y a pas vraiment de concurrence ou matière à répartition formelle avec l'Agence du numérique. Nous demeurons une commission consultative. Nous travaillons par ailleurs en concertation avec le Secrétariat d'Etat.

En matière de sécurité et de protection des données personnelles, de fiscalité des GAFA, avec quelles instances européennes et internationales allez-vous travailler et comment ?

Nous avons effectivement une vraie volonté de travailler avec les instances européennes et internationales afin d'assurer à nos recommandations le plus d'impact possible.

Le Conseil est récemment intervenu devant la représentation permanente de la France à l'OCDE et a salué les avancées du projet BEPS, de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires. Projet dont le Conseil a favorisé l'émergence via de précédentes interventions devant les taskforces en charge de son élaboration

De façon plus générale, afin d'encourager notre consultation, nous dialoguons régulièrement avec de nombreux acteurs.

Nous avons des contacts nourris avec la Commission, notamment sur la politique de Digital Single Market.

Nous nous efforçons de tisser des liens avec les autres Etats-membres, et notamment

« Nous allons réorienter l'action du CNN vers des recommandations plus opérationnelles »

Écrit par Administrator

Mercredi, 13 Avril 2016 09:29 - Mis à jour Mercredi, 13 Avril 2016 09:33

l'Angleterre, l'Allemagne, l'Estonie et depuis peu la Belgique, afin de faciliter le dialogue au sein des institutions communautaires.